



**Solidaires, unitaires, démocratiques**

le 28 janvier 2000 numéro 7

## Renault Guyancourt-Aubevoye

3 bis rue La Grande Noue

78125 Orcemont

Tél 0608242315

Ayant déposé la liste des délégués syndicaux (comme nous vous l'avions annoncé) le syndicat SUD, sous réserve d'un jugement du Tribunal d'Instance, est reconnu dans l'entreprise, ce qui explique la distribution interne.

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE MENSUELLE DU COMITE D'ETABLISSEMENT DU 27 JANVIER 2000

1) **Rattachement du service Météologie à la DIMAT**, à dater du 1<sup>er</sup> Février 2000.

2) **Projet de reconfiguration à la DIESE.**

Les services 65610, 65620, 6500 deviennent 65690, 65600 et se verront augmenter d'à peu près 30 personnes.

3) **Effectifs et emploi :**

Augmentation de 40% de la sous traitance entre Janvier et Décembre 1999 dans les métiers de l'automobile (747 à 1045).

Toute sous traitance confondue pour la même période, nous sommes passés de 1736 à 2293.

En ce qui concerne les effectifs Renault, nous sommes passés de 6054 à 6843. Le delta d'environ 800 est dû aux mutations de Boulogne.

Un information sur le plan G34 (plan de travail pour les années à venir) s'adressant à une direction, montre que la charge prévisionnelle en équivalent temps plein entre 2000 et 2002 est en augmentation permanente : 1999=>2790, 2000=>3338, 2001=>3789 et 2002=>3236 et de ce fait les solutions de sous traitance seront sans doute développées.

Pour nous syndicat SUD, les 285 embauches réalisées en 1999 sont loin de combler les départs naturels de l'établissement (37 pour Décembre 1999) et d'absorber l'augmentation de la charge.

Par contre pour le patron, tout gagnant, il va pouvoir nous faire travailler en période rouge et pour les salariés, tout perdant, ils ne verront pas les périodes bleues.

4) **Règlement intérieur** : aucune organisation n'a voté pour.

5) **Congés** : conclusion du débat après 45 min de discussion :

« En accord avec la hiérarchie, les congés principaux d'été qui sont d'une durée de 4 semaines, pourront être pris entre le 1<sup>er</sup> Juin 2000 et le 30 Septembre 2000 avec un minimum de 3 semaines. »

C'est insuffisant comme explication. Les syndicats ont insisté sur le fait que, si l'organisation du travail les obligeait à ne prendre que 3 semaines, la direction devait donner 2 jours de congés supplémentaires pour fractionnement.

SUD invite les salariés à exiger leur dû.

6) **Augmentation/Promotions :**

En 1999 :	Cadre 61 changements		
	ETAM forfaités : 705 augmentations	83 changements de classif.	352 promos
	ETAM non forf. 172	17	79
	APR 27		8

Règle pour 2000, les montants sont les mêmes.

7) **Suggestions :**

Nombre de suggesseurs par tranche de suggestions : sans=>4600, 1 à 2=>1200, 3 à 5=>537, 6 à 9=>308 et 10 et +=>205.

Nous vous appelons à boycotter les suggestions et obliger la direction à augmenter nos salaires en compensation.

8) **Frais de déplacement** : Nous attendons l'impression d'une brochure.....

9) **Vie du CE :**

Ordre du jour : a) destitution de Mme Coustaury des postes de Secrétaire adjointe, Présidente de la commission Aubevoye, Secrétaire de la commission Enfance et signataire du compte bancaire et de M.Pujkis du poste de Président de la commission Sports/Loisirs.

b) vote pour les postes devenus vacants.

Pour ce qui concerne les votes de destitution des postes de Mme Coustaury et de M.Pujkis, les élus CGT et CFE/CGC ainsi que leurs représentants syndicaux, accompagné du représentant syndical CGT/FO, ont quitté la salle pour ne pas participer au vote.

Résultats : seul ont voté « pour » les 2 élus de la CFDT.

Pour les postes à pourvoir, l'ensemble des élus est revenu dans la salle. La CGT a fait la déclaration qu'elle voterait pour les propositions de la CFDT, et la CFE/CGC a pris part au vote.

Secrétaire adjoint :	Coustaury - pour 0	Dalancon - pour 7
Président Com.Aubevoye :	Coustaury - pour 0	Pas de candidat
Secrétaire Com.Enfance :	Coustaury - pour 0	Huet - pour 11
Signature compte bancaire :		Dalancon - pour 11
Président Com Sport/Loisir :	Pujkis - pour 0	Pas de candidat

Conclusion, SUD a fait une déclaration trouvant regrettable que l'on fasse passer en priorité les règlements de compte avant l'intérêt des salariés (2 postes importants restent vacants). Nous pensons qu'il aurait été plus sage de laisser Mme Coustaury à la commission Aubevoye et M.Pujkis à celle du Sport/Loisir en attendant des candidats.

## **Le problème des retraites dépend de la répartition des fruits de la croissance**

### **Retraites : en finir avec le fatalisme (par Pierre Khalifa)**

Le rapport Teulade a une vertu essentielle. Il remet en question une vision apocalyptique de l'avenir du système de retraites. Il y aura certes, dans les décennies à venir, une augmentation importante du nombre de personnes âgées. Mais ce qui importe, c'est la charge économique totale qui pèsera dans l'avenir sur les producteurs de la richesse nationale, les "actifs occupés". Ceux-ci prennent en charge, les retraités, les jeunes - dont le nombre devrait diminuer vu l'évolution récente de la fécondité -, mais aussi les autres personnes inoccupées, principalement les chômeurs. La question de l'emploi est donc une des questions clés. Suivant le niveau de l'emploi, la charge économique pesant sur les actifs sera totalement différente. La perspective de plein-emploi avancée par le Premier ministre est donc décisive...

De plus, les calculs effectués par le Commissariat général du Plan indiquent que, même dans l'hypothèse d'un chômage à 9% à partir de 2005, la charge économique totale pesant sur les actifs occupés n'augmenterait que de 10,5% en 2040, ce qui correspond à la marge d'erreur des projections sur cette période. Où est donc la catastrophe que certains se plaisent à prédire ?

Dans la pire des hypothèses du rapport Charpin, la part des retraites dans la richesse nationale augmenterait de près de 4 points sur quarante ans, passant de plus de 12% du PIB aujourd'hui à 16% en 2040. Où est donc le choc tant annoncé ? Il faut d'autant plus relativiser ce chiffre que la part des retraites dans le PIB a été multipliée par 2,5 entre 1950 et aujourd'hui sans que cela n'entraîne de cataclysme particulier.

L'absence de drame prévisible n'implique pas l'absence de problème ni l'inaction. Le gouvernement doit maintenant définir des objectifs politiques clairs. Ils devraient être de trois ordres. Il faut d'abord garder un système fondé sur la solidarité intergénérationnelle et développer les possibilités démocratiques contenues dans la répartition. Ce n'est pas aux marchés financiers ni aux technocrates de décider de l'avenir des retraites, c'est à la société toute entière. Il faut donc créer des cadres de débats afin que les problèmes soient réellement discutés et que les choix soient pris de façon consciente par le plus grand nombre. La tenue régulière d'une conférence sur les retraites associant pouvoirs publics, organisations syndicales, associations de retraités... précédée de débats publics sur les enjeux et les différents choix possibles peut permettre d'avancer vers la réalisation d'un tel objectif.

Il faut ensuite maintenir la parité moyenne de niveau de vie entre actif et retraité, résultat de décennies de développement du régime par répartition. Cet objectif suppose de maintenir la parité actuelle entre les retraites du secteur privé et du secteur public qui va être remise en cause par les mesures Balladur de 1993 et les accords Arco/Agirc de 1996.

Il faut enfin en finir avec ce qui reste de la pauvreté parmi les retraités par des mesures particulières de revalorisation. Aucune retraite actuelle ou future ne doit être inférieure au Smic.

#### **Comment financer la mise en œuvre de ces objectifs ?**

L'accroissement de la richesse nationale donne une partie de la réponse. Avec une croissance très modérée de 1,7% par an (le taux de croissance entre 1973 et 1996 a été de 2,1% par an), le PIB aura doublé en 2040 alors que la charge des inactifs (jeunes et personnes âgées), toutes choses égales par ailleurs, n'aura été multipliée que par 1,25. Des marges de manœuvre importantes existent donc, qui seront d'autant plus grandes que la croissance sera forte. Le seul réel problème est politique, c'est celui du partage de cette richesse.

Il faut en finir avec le tabou patronal de blocage des prélèvements. Une augmentation des cotisations patronales s'avérera inévitable. Il faut l'envisager d'autant plus tranquillement que la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises n'a fait que baisser depuis quinze ans. Un rééquilibrage est tout à fait possible.

Le problème politique qui nous est posé est celui de l'accaparement des gains de productivité par le patronat. Un nouveau partage des gains de productivité entre profits et salaires au sens large (salaire direct, pensions, temps de travail) doit être mis en œuvre. Ainsi, un transfert de 0,5 point de productivité par an suffit à résoudre le problème de financement des retraites, même dans les hypothèses les plus défavorables du rapport Charpin. Cela suppose simplement le courage politique de l'imposer au patronat. Ces mesures doivent se situer dans le cadre d'une politique orientée vers l'emploi. Si le chômage décroît dans des proportions importantes, des marges de manœuvre nouvelles apparaîtront pour financer les retraites. Par exemple le développement de "la retraite choisie" comme le propose le rapport Taddéi.

On le voit nous sommes loin du déterminisme démographique dont on a voulu nous convaincre. Le fatalisme n'est pas de rigueur. La régression sociale peut être évitée, des solutions existent pour garantir l'avenir des retraites... à condition d'avoir la volonté politique de résister aux sirènes du libéralisme.

Nous vous avons expliqué succinctement le problème de la répartition des finances. Il va de soit que cela n'est pas si simple. Le patronat s'accapare tout, les salariés n'ont que les miettes que les patrons veulent bien laisser. Seul le rapport de force peut faire changer les choses. Ce à quoi SUD Renault s'attachera.

### **CELUI QUI SE BAT PEUT PERDRE. CELUI QUI NE SE BAT PAS A DEJA TOUT PERDU**

Bulletin d'adhésion à donner à un militant de SUD Renault

---

Madame, Mademoiselle, Monsieur.....

Prénom..... date de naissance.....

adresse personnelle..... ville.....code postal.....

direction..... service.....

api..... tel : .....